



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
120, Cours Emile Zola 69100 Villeurbanne
zolamap@free.fr

Ce contrat est organisé par l'AMAP « ZOLAMAP » et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

L'adhérent s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le Règlement Intérieur de l'AMAP « ZOLAMAP ».

Il est établi **entre** :

et Le dénommé Membre Adhérent

Le dénommé Producteur

M :

Laurent BERNE

Membre adhérent de l'AMAP « ZOLAMAP »

Maraîcher

Demeurant :

Chassagne

.....

69510 THURINS

Tél :

Mail :

Engagement réciproque :

Le producteur s'engage à fournir un panier hebdomadaire de fruits et de légumes frais et de saison, issus de son exploitation, et à mener son exploitation dans un esprit de respect de la nature et de l'environnement.

L'agriculteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Deux types de paniers sont proposés :

➤ Panier 2-3 personnes : 10 €

➤ Panier 4-5 personnes : 15 €

➤ Plusieurs personnes peuvent souscrire conjointement un seul et même contrat pour se répartir les paniers.

Le membre adhérent s'engage à acheter **22** paniers (1 seul panier par semaine) en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier. Il s'engage aussi à participer à la distribution de légumes au moins deux fois pendant la saison.

Dates de participation aux distributions (2 propositions) :

DUREE :

Saison été - automne : le contrat débute le 03 mai 2018 et se termine le 25 octobre 2018.

SUPPLÉMENT FRUITS :

Pour profiter pleinement de la diversité des fruits que nous amène l'été, les adhérents ont la possibilité, par le biais de leur contrat, de bénéficier d'une quantité supplémentaire de fruits.

Ce supplément est au prix de 5 € par panier distribué, et sera disponible du 7 juin 2018 au 6 septembre 2018 soit 11 suppléments.

INSCRIPTION :

Les inscriptions auront lieu du 22 mars au 12 avril 2018 de 18h15 à 19h15 à l'école Emile Zola. La priorité sera donnée aux personnes étant déjà membres de l'association.

CALENDRIER : Les parties s'engagent à respecter le calendrier qu'elles auront préalablement défini en page 2.

MODALITES DE LIVRAISON :

Les livraisons sont effectuées exclusivement au 120 Cours Emile Zola à Villeurbanne, les jeudis soir de 18h15 à 19h15. Toutefois en accord avec le producteur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le référent producteur rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice. En cas d'impossibilité pour le membre adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants conformément à l'article 3.3 du règlement intérieur. Aucun panier ne sera remboursé.

RUPTURE DU CONTRAT :

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

RÈGLEMENT :

Nombre de paniers : 22 x 10 € = **220 €** - Nombre de paniers : 22 x 15 € = **330 €**

Supplément fruits : 11 x 5 € = **55 €**

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de Laurent BERNE (jusqu'à 6 chèques).

Chèque N° banque montant € Débité en début de contrat

Chèque N° banque montant € Débité début

Chèque N° banque montant € Débité début

Chèque N° banque montant € Débité début

Chèque N° banque montant € Débité début

Chèque N° banque montant € Débité début

CALENDRIER : (* suppléments fruits)

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Jeudi 03	Jeudi 7 *	Jeudi 5 *	Jeudi 23 *	Jeudi 6 *	Jeudi 4
Jeudi 17	Jeudi 14 *	Jeudi 12 *	Jeudi 30 *	Jeudi 13	Jeudi 11
Jeudi 24	Jeudi 21 *	Jeudi 19 *		Jeudi 20	Jeudi 18
Jeudi 31	Jeudi 28 *	Jeudi 26 *		Jeudi 27	Jeudi 25

Date :

Signature

Signature

Le producteur L.BERNE

Le membre adhérent